

**Chammas & Marcheteau conseille Néolithe, solution innovante et propre de traitement des déchets non-recyclables, dans sa levée de fonds de 20 millions d'euros**

---

**Chammas & Marcheteau** a conseillé Néolithe dans sa levée de fonds de 20 millions d'euros auprès d'Otium et d'investisseurs familiaux.

Créée en 2019, Néolithe développe un procédé de fossilisation unique au monde, permettant la transformation des déchets non-recyclables, non-inertes et non-dangereux, en granulats minéraux, autrement dit en pierres, utilisables dans le secteur de la construction. En implantant cette technologie à échelle industrielle, Néolithe répond à l'urgence environnementale en créant une troisième voie de traitement des déchets non-recyclables, habituellement enfouis ou incinérés. Le nouveau financement va permettre à la start-up angevine d'obtenir la structure suffisante pour livrer 24 fossilisateurs l'année prochaine, ainsi que de continuer leur travail de recherche et développement sur les nouveaux gisements de déchets à traiter.

Il s'agit de la troisième opération de ce type pour l'entreprise angevine. En 2021, elle avait déjà levé 2 millions d'euros, après un tour de table de 500 000 euros en 2019.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Denis Marcheteau** (associé) et **Arys Serdjanian** (avocat).

---

**A propos de Chammas & Marcheteau**

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante.